



714-716

RUE CANAL

# Modes Pour Charmer le Monde Féminin

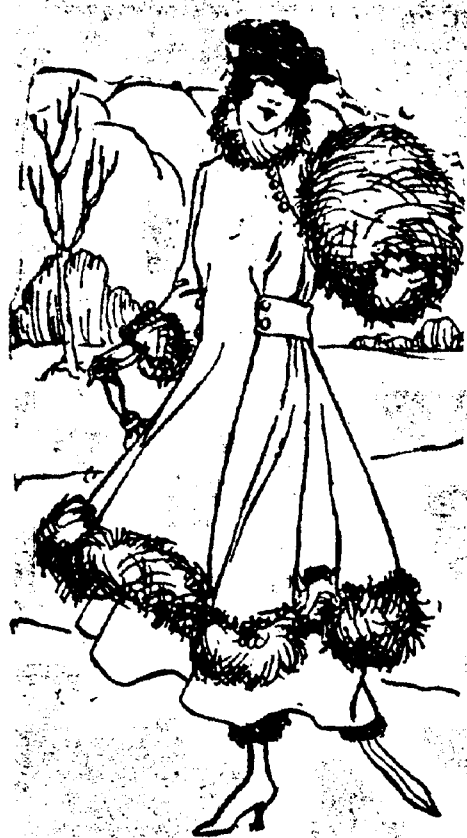
Nouveaux modèles d'automne et d'hiver pour femmes, demoiselles, jeunes filles, fillettes et petits enfants.

Des manufactures reconnues, étrangères et américaines, nous avons les styles corrects et authentiques—montrant les matériaux, garnitures et couleurs dominantes. Toutes à prix modérés.

## Aperçu des Nouveaux Complets

Quantités de modèles qui reflètent le génie des premiers artistes dans les styles les plus admirés de la saison dans une grande variété de prix de \$12.50 à \$60.00.

Collection splendide de complets garnis de fourrures, \$13.75, \$15.75, \$16.50, \$17.50 jusqu'à \$27.50.



## Les Nouveaux Manteaux

Ses habillements extérieurs doivent leur distinction autant à la grâce de leurs coupures qu'à leurs fabriques, couleurs et garnitures de fourrures. Cette collection comprend beaucoup de modèles exclusifs, tous luxueusement doublés, et spécialement marqués à \$13.50, \$15.00, \$16.50, \$18.50, \$21.00 jusqu'à \$45.00.

SPECIAL—Beaucoup de beaux manteaux de dernière fabrication pour femmes, jeunes filles et fillettes à \$5.75, \$6.50, \$7.50 jusqu'à \$12.00.

## LINGE DE FILLES ET D'ENFANTS

Maintenant déployé, est distinctivement représentant des nouvelles modes d'automne en tout détail pour le jeune "set". Soins spéciaux et considération ont été donnés à ce grand étalage de manteaux élégants et faits à la main, de \$3.50 à \$18.50.

Robes pratiques et attrayantes de \$5.00 à \$13.75.

Chapeaux élégants de \$1 à \$5.

Tricotés en soie, de \$3 à \$5.

Soyez sûrs de visiter notre département de garçons et filles—second étage.

Suivez la foule.

Il y a une raison.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

### LE BULLETIN DU JOUR

Suite de la 1ère page.

multitaires, et d'en intensifier, comme on dit aujourd'hui, la production. Et ceci permet de dire que, depuis sa réunion, après les premiers mois de la guerre, le Parlement, pris dans son ensemble, a rendu des services qu'il serait injuste de ne pas reconnaître. Ses Commissions de contrôle ont certainement fait œuvre utile, et, enfermées dans cette limite, leur action a été salutaire. Mais, la Chambre, mise peu à peu au courant de ce qui s'était passé dans les Commissions, a été prise d'impatience; elle s'est demandée si elle n'avait pas à intervenir tout entière, non seulement pour contrôler le gouvernement, mais au besoin pour le remplacer. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette tendance, car tous les pouvoirs tendent naturellement à émietter les uns sur les autres, et une partie de la politique a pour objet d'en défendre les limites respectives. On a, sur nos "Lettres d'un Parisien", qui paraissent quotidiennement dans le journal, commenté le gouvernement à eu bientôt quelque peine à défendre les siennes. La question de contrôle parlementaire a été passionnément discutée. Nos "Lettres d'un Parisien" y ont fait d'intéressantes allusions. Finalement, on s'est mis d'accord, et l'on a pu croire que la paix était faite. Mais, on s'est trompé. L'agitation a continué sous une forme nouvelle, celle qui est la plus conforme aux habitudes parlementaires; un ministre, le ministre de la guerre, M. Millerand, a été mis en cause et menacé d'être renversé. Nos "Lettres d'un Parisien" ont raconté à nos Lecteurs les péripéties de cette intrigue. Le ministre en est sorti à son honneur. Il en sera, sans doute, ainsi plus d'une fois encore; mais, il n'empêche que, par le temps qui court, il faut toujours redouter les suites d'un orage et, dans cet ordre de préoccupations, on est amené à se demander ce que peut bien cacher encore de surprises la proposition, mise à l'ordre du jour de la séance de la Chambre de jeudi prochain, ayant pour objet la réunion de la Chambre des Députés et du Sénat en assemblée nationale pendant la durée de la guerre.

P. H. ERMONT.

### Sur les côtes de Bulgarie.

Dépêche spéciale à l'Abéille.

Athènes, 16 octobre. — Les plans sur la côte de la Bulgarie ont été écartés. L'entrée du port de Dedegashatch, sur la mer d'Égée, a été interdite, excepté en plein jour. Tous les ports de la Bulgarie sont minés.

### Neutralité de la Roumanie.

Dépêche spéciale à l'Abéille.

Bukarest, 16 octobre. — Le Cabinet, après avoir encore discuté la situation de guerre, s'est prononcé en faveur de la neutralité de la Roumanie. Toutes les précautions militaires ont été prises pour les frontières de la Roumanie. La présence de deux corps-marins allemands à Varna, soit important de la Bulgarie sur la mer Noire, a été constatée.

### LETTRÉ D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page

n'y a rien à dire et nous nous taisons mais voici que nous lisons dans la "Suisse Libérale":  
"La Légation d'Allemagne à Berne a mis à la poste, à l'adresse d'Universités Suisses, une série d'imprimés qu'elle expédie par pli ouvert. Si ce n'étaient que des documents diplomatiques officiels. Livres de toutes couleurs, nous admettons encore, si ne nous resterait plus qu'à accuser réception avec toutes les politesses convenables. Mais parmi les documents qu'à reçu sous pli ouvert encore une fois, la bibliothèque de Noufchâtel, nous trouvons:  
(a) Une brochure sur les cruautés des civils belges. (les agneaux qui se sont permis de maltraiter les loups comme on sait.)  
(b) Un cahier sur les atrocités russes.  
(c) Un exposé des mensonges officiels du Gouvernement français à propos des prétendus pillages commis par les Allemands (sic) etc.  
Il est bien entendu que nous, étrangers à la Suisse — a de vaillant pays dont l'ensemble est de conscience parfaite — nous n'avons pas à critiquer et encore moins à blâmer. Par delà nos frontières nous assistons à ces débats contenant nos émotions et nos impressions.  
Mais la Suisse Libérale qui a d'autres raisons et d'autres droits pour commenter conclut:  
"Nous voudrions bien savoir si ce dernier "document" n'est pas de nature à "avilir dans l'opinion publique un gouvernement étranger." Qu'en pense la haute Censure Fédérale? Et comment les Suisses qui ont encore le sens de la dignité nationale jugeront. Cette propagande opérée chez eux en français, allemand, italien, espagnol et sous enveloppes officielles du Ministère des Affaires Etrangères de Berlin par un diplomate qui, comment dirais-je, semble un peu se croire à Washington.  
Nous ne voulons rien dire de plus. Nous devons nous contenter de recueillir ces documents pour l'Histoire de demain car il viendra tout de même un moment où sonnera l'heure de rechercher les responsabilités morales.  
Pour l'instant nous en sommes à la période des baillons.  
JEAN-BERNARD.

### MINISTRES DES NATIONS ALLIÉES

Sont prêts à quitter Athènes d'un moment à l'autre.

Dépêche spéciale à l'Abéille.

Amsterdam, 16 octobre. — D'après une dépêche d'Athènes à la "Gazette de Cologne", les ministres de Russie et d'Italie se préparent à quitter la Grèce. Les familles des diplomates, la dépêche ajoute, probablement quitteront la capitale grecque sur un navire de guerre partant pour l'Italie.

### La France et la Guerre

(IMPRESSIONS ET SOUVENIRS.)  
A la Caserne (suite.)

A une heure, ainsi que j'en avais reçu l'ordre, je me présentai pour me faire habiller.  
La cérémonie ne dura pas longtemps. Cependant il y eut un moment qui me parut un siècle: ce fut lorsque j'essayai de mettre les molletières. Je m'y pris à plusieurs fois, peine perdue: les choses allaient de mal en pis: Un garde-magasin me regardait faire, avec ce sourire d'ironique commiseration qu'à tout garde-magasin, pour un bleu, je suis à grosses gouttes!  
Enfin, tant bien que mal, je finis par réussir à envelopper la partie inférieure de mes jambes dans cette espèce de bandage à la mode en Europe, et sortis du magasin hureux et fier.  
Je m'arrêtai un instant devant la grande glace du corridor. Il me sembla que l'uniforme me rajeunissait de vingt ans!  
Dans la chambre je rencontrai un embusqué en civil qui me dit: "Déjà sa-teneuf! Vous étiez bien pressé! Je le suis moins que vous. On sera toujours à temps de quitter l'habit de bourgeois, allez!"  
Je ne crois pas que ce fût pourtant un mauvais Français, ce gros bonhomme; mais comme la batterie n'avait pas en ce moment de reste assez grande pour couvrir sa rotundité, il se disait que son devoir, en attendant, était de veiller à sa santé en prenant la vie du bon côté, l'assaisonnant de bonne humeur et de bonne chère.  
"Car pour rester forts, gardons-nous vivant!" eût-il dit, sans doute, comme le "Marseillais" de Déroulède.  
— Ah! te voilà frusqué?" me dit le poilu que j'avais rencontré le matin dans les écuries. "Tiens, je t'ai dégoté, ce "plumard". C'est celui de "Macheri", qui est de garde à la poudrière."

J'étais donc installé. N'ayant rien de mieux à faire je me décidai d'aller visiter le quartier, en commençant, cela va de soi par ma batterie.  
Le réfectoire se trouvait au troisième. Il était vaste, clair, parfaitement aéré. Les tables, recouvertes de zinc, étaient, ainsi que la vaisselle, d'une scrupuleuse propreté. "Les poilus qui mangent à l'ordinaire sont mieux lotis que ceux qui vont à la cantine" pensai-je.  
Du réfectoire je redescendis aux écuries. Presque tous les chevaux étaient rentrés de la manœuvre ou des corvées, et je pus voir que la batterie était bien montée.  
— Oh! ça n'est encore rien, me dit un garde d'écurie; les meilleurs sont à la remonte et il en arrive tous les jours, des Américains, tout à fait épantés.  
— Quelle est la ration de grain, depuis la guerre?  
— Je ne sais pas. On leur en donne tant qu'ils en veulent, et même davantage. Les trois quarts en laissent.  
Poursuivant ma promenade d'inspection, je vis d'immenses écuries en voie de construction. Il y avait

quelques ouvriers civils, mais la plupart étaient des prisonniers boches, qui travaillaient sous les ordres d'un de leurs sous-officiers. Quelques sentinelles françaises montaient la garde... précaution inutile, je crois, car à en juger par la mine satisfaite des "captive", aucun d'eux n'avait envie de s'échapper. Plusieurs d'entre eux avaient encore leurs grosses pipes d'outre-Rhin, dont ils tiraient de philosophiques bouffées qui s'élevaient en spirales grisâtres vers le ciel.

Un peu plus loin était un lavoir autour duquel des poilus, armés de brosses et de savon, étaient en train de nettoyer leur linge. Tous ces braves territoriaux qui chez eux eussent pu être de chaussettes, faisaient en ce moment leur "lessive" de l'air le plus naturel du monde. Pantalons de treillis, bourgerons, mouchoirs, calots, chaussettes, tout y passait, et sortait de leurs mains aussi propre que de celles d'une blanchisseuse de profession!

Tout près de là se trouvaient les cuisines. J'entrai dans celle de la 66e, dont un des cuisiniers était de ma pièce.  
Quelle ne fut pas ma surprise, me rappelant le maigre "rata" d'autan, de voir le menu du souper:  
Saucisses aux haricots,  
Rôti de mouton,  
Fromage,  
Vin.  
— Ça doit être la fête du capitaine, aujourd'hui, dis-je à un cuisinier.  
— Mais non, c'est tous les jours à peu près la même chose, me répondit-il. Ah! pour ça, il ne faut pas se plaindre; il y a de quoi boulotter."  
Décidément, la France ne manque pas encore de ressources!

Sorti en ville à cinq heures, j'étais rentré à neuf pour répondre à l'appel. Un quart d'heure plus tard, confortablement étendu dans le "plumard" du camarade absent, j'étais parti pour le pays des songes.

J'y rencontrai, entre autres, la figure grimaçante du Kaiser — Moustache, Herr Wilhelm von Hohenzollern, qui fuyait devant nous. S'agitant, couvert de boue, il faisait à l'aspect de nos baïonnettes des contorsions rappelant celles de Méphisto devant le signe de la croix; de la main droite il serrait un tronçon d'épée, tandis que dans la gauche il froissait fiévreusement une liasse de chiffons de papier...

Puis c'étaient des mises en batterie, des tirs en rafale, des charges de cavaliers.

— Au just! cria une voix.  
Je m'éveillai. C'était le lendemain, et l'heure du café.

— Au jus! Allons, toi, là-bas, Bertrand, tu as oublié que tu es "de café" ce matin." Dépêche toi! tu devais être de retour!

Le poilu ainsi appelé à l'ordre par le brigadier sauta du lit, passa son pantalon et partit comme un trait, avec la cruche, qu'il ne tardait pas à rapporter plein de café bouillant.

Le "jus" était la même boisson agréable, hygiénique et réconfortante que j'avais connue vingt-cinq ans plus tôt, dans l'active, aujourd'hui comme alors bien que faite avec des grains de café, son arôme est si différent de celui auquel nous sommes habitués à attendre du café, qu'il semble plus naturel de la désigner par le mot d'argot militaire — le "jus" — qui n'engage à rien.

Un quart d'heure après, le brigadier de semaine passa dans les chambres, en jetant aux échos le traditionnel: "En bas pour l'appel!"

Devant la batterie 500-hommes étaient assemblés sur deux rangs.  
— Ils appartiennent tous à la 66e; demandai-je à un maréchal-des-logis.  
— Mais oui. Il y a en ce moment de six à sept cents hommes dans chaque batterie de dépôt.

— S'il en est ainsi, la France n'est pas encore "au bout de son rouleau!" pas plus en hommes qu'en vivres!...  
A. BEZIAT.

(A suivre.)

(1) Voir les Nos. du 15 et 22 août, 19 et 26 septembre, 3 et 10 octobre.

### Liberty Bell.

As no patriotic event is complete without music, Mr. W. O. Hart, Chairman of the General Committee of Arrangements for the Liberty Bell Reception on November nineteenth, has requested Colonel Thomas D. Boyd, President of the Louisiana State University, to send the Military Band of that Institution to take part in the celebration, and hopes his request may be complied with; if the band comes, it will be used in connection with the marching of the children to the Bell and from the Bell, and Mr. Hart believes that the pupils and teachers of the Devey School will be delighted to serve lunch to the members of the Band, and as the whole ceremony will be but five hours, the members of the Band could leave Baton Rouge early in the morning and be back the same evening.

## Je Recommande Peruna à Toute Personne Qui Souffre de Catarrhe



Je Ne Crois Pas M'être Jamais Sentie Mieux Portante

Mme William H. Hincett, No. 21 rue Myrtle, Beverly, Mass., écrit: "J'ai pris quatre bouteilles de Peruna, et je puis dire que cela

m'a fait beaucoup de bien pour le catarrhe à la tête et à la gorge. Je recommande Peruna à toute personne qui souffre de catarrhe. Je ne crois pas m'être jamais mieux portée. Je suis réellement surprise du travail que je peux faire. Je ne crois pas pouvoir faire trop de compliments de Peruna."  
Notre opuscule vous consultant au sujet de vous bien porter, est envoyé gratis à tout. Ceux qui objectent aux médecines liquides peuvent maintenant se procurer Peruna en tablettes.

## Nouveau Journal Français

LE PREMIER NUMERO A PARU SAMEDI.

L' "American" est sous une nouvelle direction.

Deux événements dans le journalisme néo-orléanais ont marqué la fin de la semaine. Un nouveau journal français a paru, samedi, et les négociations de la vente du journal anglais "American" ont été complétées.

L'Abéille salue cordialement l'entrée dans la sphère de la publicité locale, de "La Guêpe", qui paraîtra quotidiennement, et lui souhaite un accueil favorable parmi la population de langue française.

Aux nouveaux propriétaires du journal "American", qui en prendront la direction lundi, nous désirons exprimer nos sentiments de bienvenue sincère et de cordiale amitié professionnelle.

## Le Malheur des Orphelins en France

Nécessité d'une réforme.

Un orphelin, en France, est doublement malheureux: d'abord parce qu'il perd l'un de ses soutiens naturels ou l'un et l'autre, ensuite parce que le Code ne lui fournit pas le secours dont il aurait besoin. Non que le législateur l'ait oublié: il lui témoigne, au contraire, une active sollicitude. Mais sa tendresse va toute aux biens et omet la personne. Encore, à l'égard des biens eux-mêmes; sa tendresse est-elle souvent imprudente et sa protection inefficace.

La première légèreté du Code concerne la nomination du tuteur. Légèrement, le mineur ne peut en avoir que deux: ou celui de ses parents qui survit ou un de ses ascendants paternels ou maternels. S'il n'a plus ni père ni mère, ni ascendant, son tuteur sera celui que le conseil de famille aura désigné. Or, le conseil de famille ne se réunit que sur la convocation du juge de paix, et le juge de paix ne le convoque que s'il est prévenu d'un décès qui crée un orphelin.

Il est très fréquent, surtout dans la classe populaire, que le juge de paix ignore le décès. Alors, pas de conseil de famille, donc pas de tuteur désigné. La loi qui stipule la constitution du conseil de famille a oublié de prévoir une sanction pour le cas où ce conseil ne serait pas constitué. Au moins faudrait-il donner au magistrat cantonal des éléments d'information.

Le 27 mai 1878, Jules Favre avait proposé au Sénat que, dans chaque commune, le maire fût tenu de porter à la connaissance du juge de paix les décès des parents qui laisseraient des enfants mineurs, et que dans le mois qui suivrait le juge fût tenu d'organiser la tutelle. La motion échoua. Dans ces conditions, l'orphelin est à la merci des circonstances. Riches, les tuteurs lui viendront, peut-être intéressés. Pauvres, qui le recueillera?

La seconde légèreté du Code concerne, quand l'orphelin a quelque fortune, l'administration de ses biens. Admettons que le conseil de famille se soit réuni, qu'il ait désigné un tuteur. Mais, outre son pouvoir de nomination, ce conseil devrait exercer sur la tutelle un pouvoir de surveillance, ou, comme on dit en langage juridique, de "haute-tutelle." Or ce pouvoir est inopérant. Ce conseil qui, dès la première fois, risquait fort de ne pas se réunir, ne se réunira de nouveau que sur la demande du tuteur ou d'un des membres de ce conseil.

Le tuteur, pour l'ordinaire, tient médiocrement à cette surveillance gênante, et les membres du conseil considèrent souvent une nouvelle réunion comme une corvée. Bien mieux, ils peuvent se faire représenter par des mandataires, qui sont encore plus indifférents à l'orphelin. Il n'est pas rare, à Paris surtout, qu'un conseil de famille soit uniquement composé de criers de notaire ou d'avoués. Que voulez-vous? A Paris, les courses sont si longues! On a si peu de temps à soi! Heureux encore si, contrairement à la loi qui défend à un mandataire de représenter en même temps plusieurs personnes, le conseil de famille n'est pas représenté tout entier par un unique commis du greffe de la justice de paix! Qu'en résulte-t-il? C'est que,

dans un grand nombre de cas, le tuteur échappe à tout contrôle. Étant sans surveillance, il peut être, à son aise, incapable ou négligent. Son autorité sur les biens du mineur, limitée en droit, est, en fait à peu près absolue.

Si, par une autre dérogation à la loi qui ordonne de procéder à la conversion en titres nominatifs (au nom de l'enfant) des titres au porteur dont le mineur a hérité, il laisse ces valeurs telles quelles, et s'il les aliène au profit de ses plaisirs ou de ses spéculations, nul ne l'en empêchera, sauf le subrogé tuteur (1), qui, les trois quarts du temps, n'en saura rien ou n'en voudra rien savoir. Le tuteur s'habitue peu à peu à la disposition discrétionnaire d'une fortune dont il n'a que le dépôt. Par ses imprudences ou par son égoïsme il peut ruiner celui dont les biens devraient lui être sacrés.

La troisième légèreté du Code concerne le mineur pauvre, celui qui n'a rien. Alors, c'est bien simple: le Code l'ignore. "S'il n'a rien, il n'est rien." En France, il disparaît aux yeux du législateur. Le conseil de famille, dont le rôle dans les classes aisées est si insignifiant, n'en joue plus aucun dans le peuple. Les dépenses, à elles seules, seraient un obstacle. Il en coûte pour réunir un conseil de famille; chaque délibération revient à 40 francs. Il en coûte pour obtenir un jugement d'homologation du tribunal, 80 francs, soit au total, 120 francs. Quand la succession est nulle ou se monte à quelques centaines de francs, qui songerait à grever l'héritage de pareils frais? Alors, la haute tutelle familiale, — qui, d'après le Code, ne s'intéresse qu'aux biens, — reste dans une ombre économique et salubre. Mais ici intervient une situation paradoxale, d'une savoureuse ironie et qui eût fait tressaillir d'aise Dumas fils.

La société, si dédaigneuse pour l'enfant pauvre quand il est légitime, se découvre pour lui des entrailles de mère quand il est "naturel." En effet, depuis le 2 juillet 1907, une loi protège le mineur orphelin, quand ses père et mère ont négligé de s'unir par les liens du mariage. C'est alors le Tribunal civil de l'arrondissement qui exerce à son égard les fonctions dévolues au conseil de famille.

Les juges, en d'autres termes l'Etat, se substituent à la famille dans l'exercice de la haute-tutelle. Cette loi est humaine et bienfaisante; mais ne voit-on pas l'étrangeté d'un règlement qui comporte plus d'intérêt pour l'enfant légitime que pour l'enfant légitime, et qui semble favoriser l'union libre en se désintéressant de l'union légale?

Le Parlement et le ministère, aujourd'hui que les orphelins militaires, hélas! sont et vont être légion, s'ingénieront par tous les moyens à rendre plus douces les conditions de leur pénible existence. A la Chambre, trois propositions de loi, de feu Georges Berry, de M. Henri Galli, de M. Paul Constant, — au Sénat, une autre proposition de loi, de M. Léon Bourgeois, — ont été successivement déposées en leur faveur. M. Briand diminue les frais des petites successions; le gouvernement, à son tour, par son projet de loi sur "les pupilles de la Patrie," propose pour les orphelins de la guerre soumis à une tutelle de droit commun une surveillance juridique et pour les orphelins de la guerre soumis à la tutelle nationale une surveillance administrative.

De ces différents projets sortira une chartre définitive des orphelins militaires. Mais pourquoi ne profiterait-on pas de l'occasion pour régler aussi le statut des orphelins "civils," ou, pour mieux dire, de tous les orphelins? Pourquoi ne reprendrait-on pas l'examen de la proposition de loi d'Espousselles de Constant déposée au Sénat en 1910 sur les "conseils de tutelle"? La démocratie française sera logique avec elle-même, si elle sait, ainsi que le font différentes monarchies européennes, protéger les orphelins pauvres comme les orphelins riches et faire du système tutelar un organisme vraiment "tutelaire."

JULES WOGUE,  
Professeur agrégé au lycée Buffon.

### Russie et Bulgarie.

Dépêche spéciale à l'Abéille.

Pétrograd, 16 octobre. — La Russie se considère en état de guerre avec la Bulgarie à partir du moment que ce dernier pays a attaqué la Serbie. La déclaration formelle de guerre attend la conclusion d'un échange de télégrammes entre la Russie et ses alliés.